Jura

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **69 (1981)**

Heft [3]

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-284328

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

D'un canton à l'autre

FRIBOURG

Sur « la condition féminine »

Chaque année, l'Université de Fribourg organise un cycle de conférences sur un thème d'actualité. Cette année, cinq conférenciers, dont une femme, ont été chargés d'aborder sous différents angles « la condition féminine ».

Un biologiste traita d'abord des spécificités biologiques de la femme. Un juriste analysa ensuite la situation de la femme dans la Suisse actuelle. Sa conférence, intitulée « L'égalité de droit entre l'homme et la femme, principe et réalisation » considéra les inégalités de droit (surtout dans le mariage et la famille) et les inégalités de fait (formation professionnelle, études, salaire), toutes deux issues d'une tradition plurimillénaire qui donne à l'homme la primauté. Le conférencier releva qu'avec les changements de notre société ces inégalités étaient heureusement appelées à disparaître, non sans amener quelques problèmes (à droits égaux, devoirs égaux).

« La femme dans la théologie », tel fut le sujet développé par un professeur de théologie lors de la troisième conférence. Le conférencier rapprocha le féminisme de l'exode des Israélites hors d'Egypte, considérant ces deux mouvements comme une tentative de libération pour la reconnaissance d'un statut d'humain total et respecté. Il rappela que la Bible était un livre écrit et commenté par des hommes dans une société patriarcale, mais qu'il s'étendait parfois sur des actes de femmes (Judith, Esther, Marie, etc.). Parlant du Christ, il dit préférer le terme d'humain (Mensch) à celui d'homme (Mann), confusion qui évite des questions inutiles. En ce qui concerne l'Eglise actuelle, il admit qu'elle n'avait pas aboli le sexisme après 2000 ans d'histoire, mais qu'elle progressait, et il conclut en souhaitant que la femme et l'homme mariés aient bientôt accès à toutes les fonctions religieuses.

Les prochaines conférences (17 février : La femme dans le roman ; 24 février : La femme dans la fonction publique, par E. Blunschy-Steiner) seront relatées ultérieurement. **(J. B.)**

JURA

Femmes peu nombreuses dans les commissions

A Delémont, on fait un constat au sujet des femmes qui viennent d'être nommées dans les commissions permanentes de la ville : elles sont 60 sur 196 personnes pour 24 commissions. Le Conseil municipal fait part de sa surprise, lui qui doit veiller à une juste répartition des mandats. Avec une représentation féminine de 30,16 % au sein des commissions, dit-il, ce n'est pas suffisant.

Il appartient aux partis politiques de désigner les membres des commissions permanentes ; on s'aperçoit qu'il faudrait renvoyer les dossiers aux partis et tout recommencer. Le Conseil communal renonce à cette solution mais il se réserve d'intervenir auprès d'eux lorsqu'il y aura des commissaires à remplacer.

Plus qu'en 1977

Malgré la faible représentation des femmes, il y a progrès en comparaison de la dernière législature. En 1977, on ne comptait que 53 femmes dans les commissions. Aujourd'hui, les femmes sont présentes dans 17 commissions ; sept ne sont formées que d'hommes, ce sont des commissions techniques.

Femmes paysannes du Haut-Plateau

La Société des femmes paysannes des Franches-Montagnes enregistre une vingtaine de nouvelles adhésions. Lors d'une assemblée, les paysannes ont examiné les problèmes liés à l'agriculture.

Les participantes ont fait la démonstration d'une riche activité qui va de l'organisation du marché aux légumes à l'animation artisanale et culturelle. Une ludothèque est notamment en voie de fondation.

Anne-Marie Steullet

NEUCHATEL

L'ADF et les handicapés

Désireuse d'apporter sa contribution à l'année des handicapés, l'ADF neuchâteloise a envoyé au Grand Conseil une lettre signée de plusieurs parlementaires femmes, que Mlle Françoise Vuilleumier, députée et présidente du groupe ADF des Montagnes neuchâteloises a motivée par interpellation, en date du 11 février.

Faisant référence aux découvertes scientifiques qui permettent de déceler, par un acte médical, l'amniocentèse, d'éventuelles anomalies chromosomiques chez le fœtus et s'appuyant sur le fait établi que les risques de malformations physiques et mentales d'un nouveau-né sont dix fois plus grands si la femme enceinte est âgée de plus de 35 ans, l'ADF estime indispensable d'informer les femmes de ce moyen d'éviter la naissance d'enfants handicapés. Elle considère, en conséquence, qu'il serait nécessaire d'inviter instamment les médecins du canton à mettre leurs patientes au courant de ce moyen de prévenir la naissance d'un enfant handicapé.

L'ADF fait état également, pour étayer sa demande, des souffrances morales et des sacrifices des parents d'enfants handicapés, comme aussi des charges qui incombent à la société pour leur venir en aide — autant de réalités dont la gravité est plus qu'évidente.

Jenny Humbert-Droz

BERNE FRANCOPHONE

La commune aura sa crèche

En 1977, deux conseillères de ville déposaient une motion qui demandait aux autorités d'étudier les possibilités de créer une crèche communale à Moutier.

Relevons qu'aucune crèche n'était à la disposition du public ces dernières années. A l'époque où les travailleurs étrangers étaient encore nombreux, la communauté italienne avait organisé sa propre crèche.

L'ouverture de la crèche communale aura lieu en août 1981. **(ams)**

VAUD

Le CSP a vingt ans

Le CSP vaudois fête cette année ses vingt ans, et envoie à l'occasion de cet anniversaire un calendrier illustré par les photos d'Emile Gardaz et Marcel Imsand. C'est aussi pour nous l'occasion de rappeler plusieurs activités du CSP qui peuvent intéresser directement nos lectrices : les consultations conjugales et familiales (Lausanne et Yverdon), le service juridique (Lausanne, Nyon, Vevey, Montreux, Payerne, Orbe), l'animation du bénévolat, le « Point fixe » ouvert à toute personne qui désire parler en toute liberté d'homosexualité, prostitution et autres questions au sujet des minorités sexuelles (à Lausanne), le salon-lavoir pour des lessives bon marché, les services sociaux, pour réfugiés, d'information sociale, etc. **c.c.**

Simone Jaccottet-Dubois quitte la présidence du Lyceum-club

Lors de son assemblée générale, le Lyceum-club vaudois, qui a son siège à Lausanne, s'est donné une nouvelle présidente en la personne de Mme Irène Cosandey qui veillait jusqu'alors aux destinées de la section « Musique » du club. Elle remplace Mme Simone Jaccottet-Dubois qui quitte ses fonctions après 25 années de présidence exemplaire : ouverture d'esprit, générosité de cœur, disponibilité, dynamisme, enthousiasme. Sans elle, cette section vaudoise du Lyceum de Suisse, créée en 1913, ne serait pas devenue ce qu'elle est aujourd'hui : un foyer culturel extrêmement vivant et actif, proposant, semaine après semaine à son public fidèle et attentif, des concerts, des récitals,